

CONSEIL NATIONAL DU NUMERIQUE

Communiqué de presse Communiqué de presse

Paris, le 22 juillet 2015

Le Conseil national du numérique soutient la dynamique d'ouverture de l'action publique portée par le plan d'action national de la France pour l'*Open Government Partnership*

A l'occasion de la présentation du plan d'action de la France "Pour une action publique transparente et collaborative" (2015 - 2017) par le Président de la République, le Conseil national du numérique se félicite des engagements pris en faveur d'un État plus ouvert, ainsi que de la démarche contributive qui a conduit à leur élaboration.

Le CNNum salue le travail effectué par la mission Etalab et l'ensemble du Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP) pour l'élaboration du plan d'action de la France pour l'OGP, une initiative portée au sein du gouvernement par Clotilde VALTER. Pour la secrétaire d'Etat chargée de la réforme de l'Etat et de la simplification, "rénover la relation entre l'État et les citoyens, entre l'État et les entreprises, utiliser les technologies pour plus d'efficacité et de transparence et donner un nouveau souffle à notre démocratie, constituent des priorités au cœur de notre projet." Il s'agit d'une démarche innovante de co-construction des politiques publiques à laquelle le CNNum a participé au travers de la concertation "Ambition numérique". Les consultations en ligne "Gouvernement ouvert" et "Open data : une démocratie plus ouverte et de nouveaux biens communs" de la plateforme contribuez.cnnumerique.fr, ainsi que les ateliers contributifs organisés sur l'ensemble du territoire ont permis d'enrichir les grands axes du plan d'action. Les engagements présentés dans le plan traduisent une forte volonté de la part des pouvoirs publics de concrétiser l'adhésion de la France à l'Open Government Partnership par des actions concrètes et traçables dans le temps.

Le Conseil national du numérique soutient la dynamique d'ouverture de l'action publique à de nouvelles formes de participation citoyenne et à l'innovation, telle qu'esquissée dans le plan d'action. Dans le rapport Ambition numérique remis au Premier

Lien vers la consultation "Gouvernement ouvert" et et la synthèse en ligne : <u>cliquer ici</u> + Lien vers la consultation "Open data : une démocratie plus ouverte et de nouveaux biens communs" et la synthèse en ligne : <u>cliquer ici</u>





CONSEIL NATIONAL DU NUMERIQUE

ministre le 18 juin dernier², le CNNum souligne l'importance de mobiliser tous les acteurs de la société numérique pour l'élaboration et l'évaluation de l'action publique dans de nombreux domaines comme le climat, la protection sociale ou encore le travail. Il s'agit ainsi de renforcer la transparence de la décision publique et de rompre avec une vision verticale de l'expertise pour développer des modes de gouvernance plus ouverts et partagés. Certains leviers déclinés dans le plan d'action sont complémentaires aux recommandations du CNNum, par exemple en ce qui concerne l'analyse des données d'usages pour l'amélioration du *design* des services publics ou encore la diversification des voies d'accès à la fonction publique.³

Le CNNum appelle enfin le gouvernement à se saisir de ce plan d'action et à veiller durablement à sa mise en œuvre. La mobilisation de l'ensemble des acteurs (décideurs publics locaux et nationaux, administrations, société civile, entreprises, etc.) sera indispensable à sa réussite dans la durée. Ce plan d'action est également l'occasion pour l'administration d'expérimenter et de pérenniser des modes de fonctionnement, de décision plus agiles et ouverts à l'innovation. Pour Benoît THIEULIN, Président du Conseil national du numérique, "Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique a décidé de mettre en ligne cet été le projet de loi numérique. Nous espérons que cette méthode sera suivie pour d'autres projets de loi et initiatives, car c'est un formidable vecteur d'empouvoirement pour les citoyens. La transition écologique, le numérique, le dialogue social, font partie des enjeux qui doivent être intégrés à cette démarche".

Contact presse : Yann BONNET, Secrétaire général du CNNum

(presse@cnnumerique.fr / 01 53 44 21 27)

Suivez l'actualité du CNNum sur contribuez.cnnumerique.fr

 $^{^3}$ Engagements n°18 et n°20 du Plan d'action de la France pour l'OGP (2015-2015)



² Lien vers le rapport Ambition numérique : http://contribuez.cnnumerique.fr/#rapport-dl